

VUE GÉNÉRALE DE L'USINE



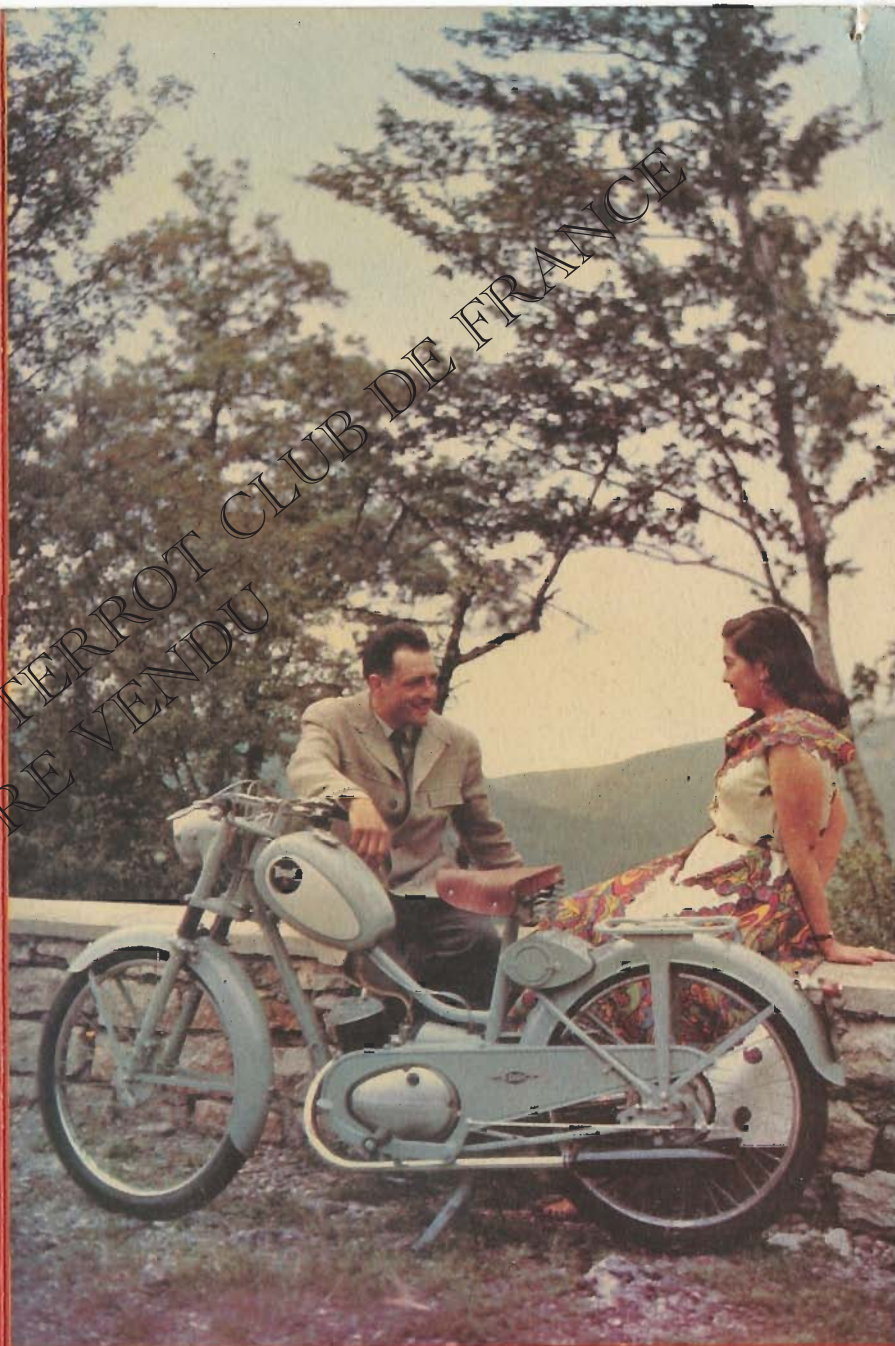
ATELIERS DE FABRICATION



IMP. JOBBARD - DIJON

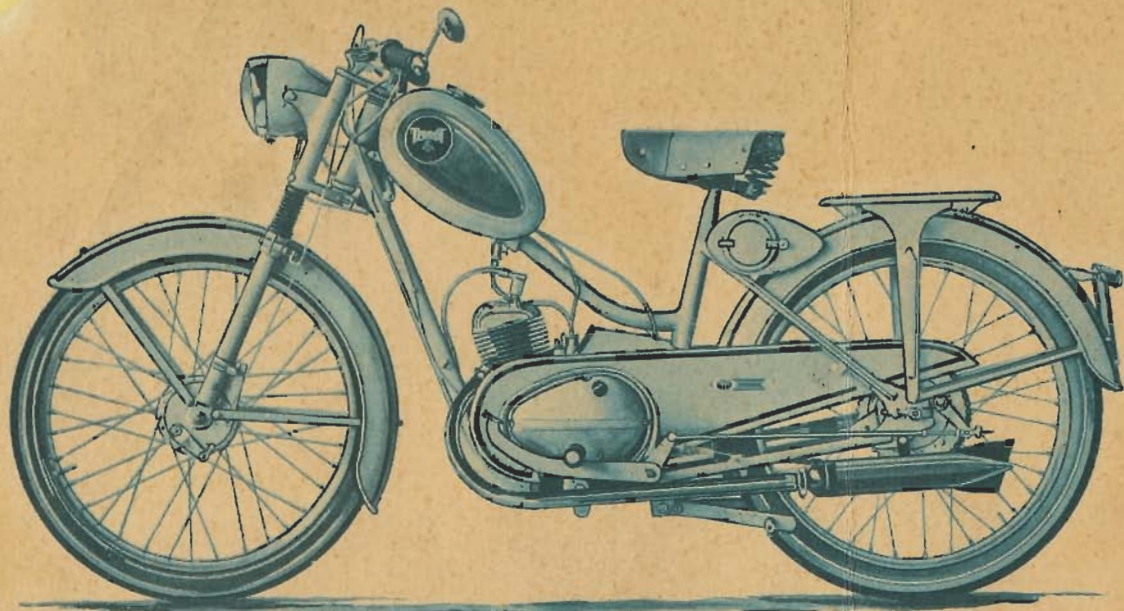
Etablissements TERROT, 2, rue André-Colomban - DIJON

MAGASIN D'EXPOSITION A PARIS, 72, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE

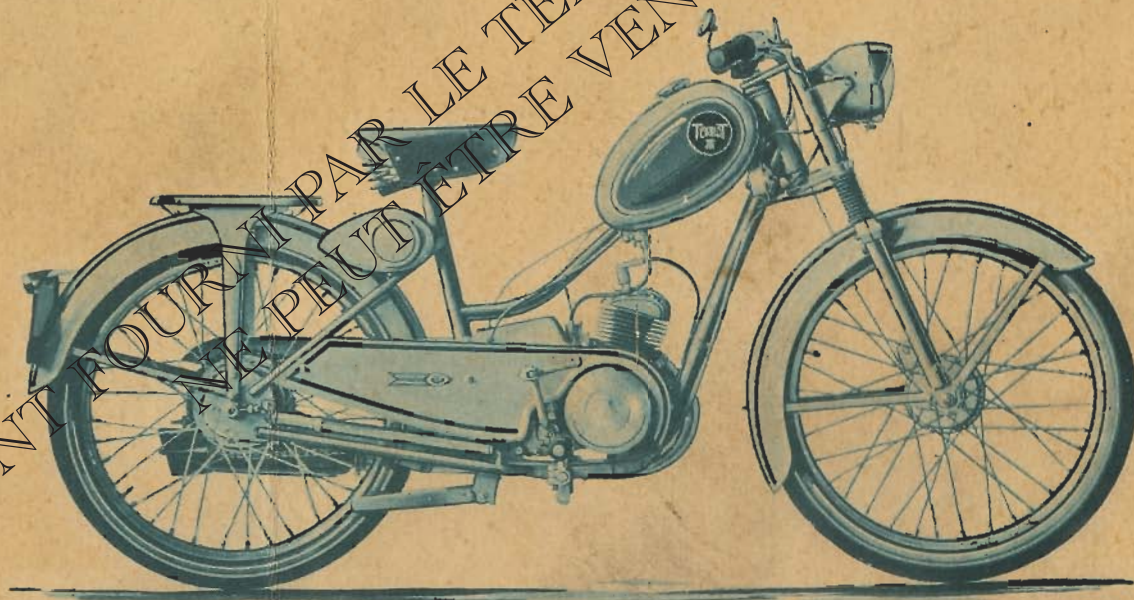


DOCUMENT FOURNI PAR LE TERROT CLUB DE FRANCE
NE PEUT ÊTRE VENDU

VÉLOMOTEUR



SPÉCIFICATIONS. — Moteur licence "VILLIERS". - 98 cm³. - 2 temps. - Simple échappement. - Mise en route par lanceur. - Allumage et éclairage par volant magnétique. - 2 vitesses avec commande au guidon conjuguée avec le débrayage. - Cadre monotube. - Fourche télescopique. - Jantes chromées renforcées. - Pneus 600 x 55. - Freins tambour AR et AV, diam. 115 ^{mm}/₁₆. - Guidon chromé avec poignée tournante des gaz. Selle large et confortable du type poids lourd. - Porte-bagages. - Grand carter protecteur du moteur et de la chaîne. - Béquille centrale. - Repose-pieds caoutchouc. - Coffre à outils avec outillage. - Phare avec ampoule "route-code" et indicateur de vitesse incorporé. - Avertisseur électrique. - Rétroviseur. - Réservoir de forme ovoïde, capacité 6 l. - Email bleu pastel. - Poids 52 kgs. - Vitesse 65 km/h. environ. Sabots protecteurs avec supplément sur demande.



DOCUMENT FOURNI PAR LE TERROT CLUB DE FRANCE
NE PEUT ÊTRE VENDU

T
E
R
R
O
T

GARANTIE. — Nos vélomoteurs sont garantis pendant six mois contre tout vice de construction résultant d'un défaut de matière ou de fabrication. Cette garantie est expressément limitée à la réparation dans nos ateliers ou au remplacement de la pièce reconnue défectueuse, à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, notamment à raison de l'immobilisation de la machine, des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient. La gratuité doit être revendue au moment de la demande d'échange ou de réparation. La pièce défectueuse doit nous être adressée franco et son retour est à la charge de l'expéditeur, ainsi que les frais de démontage, de remontage, d'essai, etc..., qu'il s'agisse de réparation ou d'échange de pièce. La garantie des pneumatiques et spécialités est limitée à celle de nos fournisseurs. Nous garantissons exclusivement comme bicyclettes à moteur, motocyclettes « Terrot » neuves, celles vendues par nos agents officiels. Les machines de notre marque détenues par des tiers ne peuvent être vendues que comme véhicules d'occasion. Nous déclinons toute responsabilité en cas de modifications apportées à nos machines par des tiers.

VÉLOMOTEUR

100 ^{cm³}
type T.V.M.L